



La Commune



Le calvaire des enfants de Palestine

Depuis l'intensification de la répression contre les palestiniens par Israël, les violations des droits des enfants palestiniens dans le système judiciaire civil d'Israël se sont généralisés. Les arrestations arbitraires, les enfermements sans motif sont quotidiens, des lois d'exception sont votées par la Knesset, les lois internationales sont bafouées. Les rapports indépendants se suivent, dénonçant des actes de barbarie, dans l'indifférence internationale.



Des enfants que l'on arrête

Les arrestations par l'armée sioniste se multiplient, des enfants sont arrêtés en pleine nuit dans leur famille et sont emmenés sans que ces dernières ne sachent où leurs enfants sont emprisonnés. Selon l'UNICEF, les enfants sont interrogés sans présence d'avocat : « *mélange d'intimidation, de menaces et de violences physiques, avec le but évident de forcer l'enfant à se confesser* ». Quand l'enfant signe sa « confession », cette dernière est rédigée en hébreu. L'UNICEF dénonce les mauvais traitements, qu'elle qualifie : « *répandus, systématiques et institutionnalisés* », violant les lois internationales, bafouant la Convention Internationale des Droits de l'Enfant signée par l'État sioniste.

Selon un rapport de l'ONU, ce sont 7000 enfants (majoritairement des garçons de 12 à 17 ans) en l'espace de 10 ans, qui ont été détenus et interrogés par le système militaro-judiciaire, soit une moyenne de 2 enfants par jour.

La torture organisée dès le plus jeune âge

The *Week-end Australian Magazine* publie une liste non exhaustive de sévices :

- un garçon est resté 65 jours à l'isolement, d'autres à l'isolement sous la lumière 24h sur 24 ;
- un garçon de 7 ans amené pour interrogatoire où il est frappé et subit des décharges électriques ;
- des enfants dénudés de force, des menaces sur leurs familles...

Selon un rapport de l'ONG Palestinienne *Prisoners Club (PPC)* ce sont 600 enfants qui ont été arrêtés dans la première moitié de 2015 et 40 % ont subi des violences sexuelles.

Le journal « The Indépendant » affirme que le gouvernement israélien torture et enferme des enfants dans des cages en acier, placées en extérieur pendant l'hiver.

The Independent cite le rapport publié par le *Comité Public Israéliens contre la Torture (PACTI)* qui écrit : « des enfants accusés de délits mineurs sont installés dans des cages, en extérieur et en hiver, ils sont menacés d'actes de violences sexuelles et d'essais militaires sur leur personne sans représentation ».

C'est lors d'une visite du *Public Defender's Office (AOP)*, constitué d'avocats israéliens, que les détails sordides de la détention de ces enfants ont été mis à jour : « durant plusieurs dizaines de nuits, des enfants ont été transférés dans des cages de fer en extérieur, construites en dehors de la légalité pénitentiaire à la prison de Ramla ».

Filles et garçons enchaînés dans les geôles de l'État sioniste

Marah Bakir, 16 ans, sortant de son école à Jérusalem Est occupée, est prise pour cible par la police sioniste et blessée. Le prétexte à cette opération : elle aurait voulu poignarder un officier. Le *Centre Palestinien pour les Droits de l'Homme (PCHR)* affirme qu'elle se promenait avec une amie quand elles ont été prises à partie et harcelées par un israélien qui les menaçait et les traitait de terroristes. Marah est finalement emprisonnée dans la prison de Ramie avec deux autres adolescentes. Le *Groupe pour la Défense des Prisonniers Palestiniens (GDPP)* indique que les trois adolescentes sont isolées des autres palestiniennes emprisonnées, et qu'elles restent enchaînées même durant le temps de détente, quand elles y ont droit. Ramah, ainsi que Istrabraq Nour, âgée de 14 ans, n'ont bénéficié d'aucun suivi médical malgré leurs blessures par balles.

En décembre 2015, 5 garçons de Hares, sont condamnés à 15 ans de prison et 7000 euros d'amende, chacun pour avoir jeté des pierres. Leurs aveux ont été obtenus sous la torture.

Des lois d'exceptions contre les enfants

Pour mieux couvrir ses atteintes aux droits de l'enfant, l'état sioniste met en place des lois scélérates qui vont justifier ses crimes contre les enfants de Palestine. La Knesset a donné son approbation préalable à un projet de loi autorisant l'enfermement d'enfants âgés de 12 ans, la limite étant auparavant de 14 ans. Elle a également voté une loi ordonnant l'emprisonnement de 4 à 10 ans pour jet de pierres sur des véhicules en mouvement, loi déjà appliquée pour les 5 d'Hares. Les amendes aux familles s'élèvent à 2300 euros.

Exécutions « extra-judiciaires »

L'escalade de la violence et de la terreur noire contre les enfants obéit à une logique exterminatrice. Seule une telle logique peut expliquer les exécutions extra-judiciaires de 23 enfants (chiffres de l'*OCHA* - organisme d'observation de l'ONU). Le silence des médias français sur le calvaire des enfants de Palestine vient couvrir ces horreurs criminelles du sionisme. Le silence d'un Hollande vaut complicité. Quant à l'*UNICEF*, cet organisme ose prétendre que « Des améliorations concrètes ont été obtenues »¹. Comble du cynisme « humanitaire ».

La seule amélioration possible : Libération de tous les enfants et de tous les emprisonnés palestiniens !

Francis Charpentier, le 29-01-2016

Modifié le lundi 01 février 2016

Voir aussi dans la catégorie Palestine

Israël : chantre de l'apartheid.

La proposition de députés de la Nupes à l'Assemblée Nationale, de qualifier la politique de l'État sioniste comme une politique d'apartheid contre le peuple palestinien, crée de... >>



Israël : un gouvernement dans la tempête qui continue à assassiner les Palestiniens

La coalition anti-Netanyahou connaît des heures difficiles. Cette coalition hétéroclite va de la droite sioniste religieuse à la gauche laïque et "radicale" en passant par un parti arabe... >>



Israël : un sioniste en chasse un autre !

Le dimanche 13 juin 2021, Benyamin Nétanyahou a été contraint de quitter son poste de premier ministre par une coalition hétéroclite allant de la droite extrême à la pseudo gauche... >>



Halte à l'attaque israélienne. Vive la résistance palestinienne



Le conflit actuel a commencé en avril, avec l'offensive israélienne visant à expulser les Palestiniens de Sheik Jarrah, à Jérusalem-Est. Ici, nous abordons l'actualité, la résurgence des... >>



Déclaration de la LIS : L'Etat sioniste sera détruit, un Moyen-Orient socialiste renaît de ses cendres

La Commune relaie la déclaration de la Ligue socialiste internationale >>



Palestine : l'apartheid sioniste en action

Israël officialise en juillet 2018 sa politique d'apartheid. La jeunesse, loin de se soumettre à cette politique, se mobilise malgré une répression sauvage. Alors que l'apartheid est en train de se mettre en place, la jeunesse se mobilise malgré la tourmente de la... >>